

**Communiqué**  
**le 19 décembre 2008**

Alerté par l'interdiction exercée par le Ministère des Affaires étrangères et européennes quant à la circulation du spectacle **47** dans son réseau de diffusion à l'étranger, le SYNDEAC (Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles) proteste contre cette décision abrupte, pour ne pas dire arbitraire, survenue alors que le spectacle devait entamer sa tournée dans l'Océan Indien.

Thierry Bedard, metteur en scène français, s'est associé à Jean-Luc Raharimanana, auteur malgache, auquel il a proposé d'adapter pour la scène son récit **Madagascar 1947**. Ils ont œuvré, côte à côte, pour faire de ce passé douloureux commun à nos deux sociétés, une œuvre théâtrale, portant le théâtre là où il prend tout son sens : dans le partage, poétique et politique, de notre humanité. Partout où ce spectacle a été présenté (Tananarive, Limoges, Annecy, Blois, Cavaillon), il a été compris par le public et la presse comme un acte fraternel d'élucidation, qui confronte Français et Malgaches à leur histoire commune.

Cette rencontre entre artistes malgaches et français est d'une remarquable pertinence, son exemplarité a été saluée par des artistes, des historiens et des intellectuels des deux continents.

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes ne pouvait donc que s'enorgueillir de soutenir la présentation de ce spectacle dans les Centres culturels français de l'Océan Indien.

Alors que le démantèlement du réseau à l'étranger est à l'œuvre, le retrait de ce spectacle pose une fois de plus la question de la place que le Ministère des Affaires étrangères et européennes souhaite laisser à la culture.

Nous demandons instamment à Monsieur le Ministre Bernard Kouchner de revenir sur cette décision, qui entache d'un acte de censure la France et le monde francophone.

**SYNDEAC**